

RUE JOSEPH DAUBREGE - RD 940

VILLE DE MERLIMONT
(62155)

Tel : 03.21.94.72.18
Fax : 09.70.32.29.58

Objet : Travaux de voirie.

Le Maire de Merlimont,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande présentée par **Mr FAUQUET Emmanuel responsable du pôle Aménagement et Développement Territorial de Verton (62)**, à l'effet d'obtenir une restriction de circulation, de stationnement et un rétrécissement de chaussée pour **LA REMISE A NIVEAU DES REGARDS** (réalisée par l'entreprise COLAS d'Outreau).
Considérant qu'il lui appartient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux.

ARRETE

Article 1 : La circulation et le stationnement des véhicules seront restreints rue Joseph Daubrège (notamment face au n° 353) au droit des chantiers considérés, **durant la nuit du 30 mai 2024**, pour permettre d'effectuer les travaux repris ci-dessus.

Article 2 : Les restrictions consisteront en :

- une chaussée rétrécie,
- une interdiction de stationner,
- une limitation de vitesse à 30 km/heure.

Article 3 : Des panneaux de signalisation, conformes à la réglementation, seront posés aux extrémités des sections de la voie concernée par les soins de l'entreprise chargée des travaux qui prendra toutes dispositions afin d'éviter les accidents.

La circulation se fera en alternance par feu tricolore et par panneaux B 15 et C18.

Article 4 : L'entreprise prendra toutes dispositions, lors de l'exécution des travaux afin de ne pas détériorer le mobilier urbain, les plantations, ainsi que les trottoirs existants.

Article 5: Les services de police, gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

Fait à Merlimont, le **30/05/2024**.

Le Maire,

Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS.



**L'Adjoint délégué,
Didier BRICOUT**